

POINT CSE

CSE DU 18 DECEMBRE 2025



L'ESSENTIEL À RETENIR

- **Déclaration de soutien à Sophie Binet**
- **Retour de l'enquête DGI Marseille Porte d'Aix**
- **Simplification de l'EPA**

1

DECLARATION INTERSYNDICALE LUE PAR LA FSU EMPLOI

Au regard de la mise en examen de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, pour avoir déclaré « *les rats quittent le navire* » en parlant de l'attitude de certains dirigeants économiques, la FSU Emploi a lu en CSE la déclaration intersyndicale (CFDT, CGC, FO, SUD Solidaires, UNSA), élaborée par nos secrétaires généraux pour condamner cette procédure bâillon :

"Quand la vérité offense, la solidarité s'impose.

Nous, secrétaires généraux, présidents, et responsables d'organisations syndicales, Apprenons que Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, est inquiétée par la justice pour avoir usé d'un dicton imagé et bien ancré dans la sagesse populaire face à l'attitude de certains dirigeants économiques.

Nous refusons l'hypocrisie. Nous refusons que le débat social se tranche dans les prétoires. À l'attention de ces chefs d'entreprises qui s'offusquent des mots tout en méprisant les actes : n'est-il pas violent de menacer de quitter le « *vaisseau France* » après avoir accumulé des fortunes grâce aux aides publiques, aux infrastructures et au système éducatif de notre pays ? Considérant que les véritables héros de notre économie sont les « *marins* » – les travailleurs et travailleuses – qui s'activent avec constance pour faire avancer le navire, même dans la tempête ; Considérant que menacer de l'abandonner au moindre coup de vent budgétaire relève d'une ingratITUDE civique profonde ;

Nous l'affirmons, « *Les rats quittent le navire* », n'est pas une injure, mais le constat amer d'un comportement irresponsable. Elle illustre une réalité : celle de la fuite des capitaux et des responsabilités face à l'effort collectif.

Si qualifier ainsi la déloyauté envers la Nation est un délit, alors nous sommes toutes et tous coupables de clairvoyance.

C'est sereinement et solidairement que nous attendons la réaction des esprits chagrins, dont la préoccupation devrait être de rendre des comptes à la collectivité plutôt que de bâillonner la parole syndicale.

Nous faisons notre cette liberté de ton.



POINT CSE

CSE DU 18 DECEMBRE 2025

2

RETOUR DE L'ENQUÊTE DGI MARSEILLE PORTE D'AIX

Rappel : l'agence de France Travail Marseille Porte d'Aix a ouvert fin 2024, malgré un vote unanimement défavorable lors du CSE du 30 mai 2024.

Depuis l'ouverture du site, les agents sont exposés quotidiennement à un environnement extérieur extrêmement violent : trafic de stupéfiants, drogues dures, violences soudaines, présence d'armes blanches, prostitution et insalubrité. Les agents exprimant une forte appréhension à se rendre sur leur lieu de travail, les élus ont voté la mise en place d'une enquête pour DGI afin d'évaluer la situation et de proposer des solutions concrètes.

Bilan de l'enquête :

Même si les agents expriment le désir de travailler avec les acteurs locaux pour améliorer la situation et ainsi ne pas abandonner la population en difficulté qui fréquente la place, l'insécurité persiste.

Certes, quelques améliorations se sont certes fait ressentir en lien avec une présence policière et un nettoyage plus régulier des abords de l'agence, mais les craintes demeurent quant à la pérennité de ces mesures et donc à leurs impacts.

Ces améliorations restent donc perçues comme fragiles et non pérennes.

De **nombreuses préconisations ont été formulées** à l'issue de cette enquête, dont certaines sont directement à la main de la DR : extension des horaires du vigile (7h30–18h), accès complet au bâtiment, agrandissement de la salle de restauration (pour permettre au plus grand nombre de déjeuner sans sortir de l'agence), réorganisation de l'accueil pour améliorer la visibilité, création d'un cheminement PMR sécurisé vers le parking, renforcement d'un soutien psychosocial (PsyFrance, sophrologie, espaces de parole). D'autres mesures ont été formulées relevant davantage des pouvoirs publics (installation immédiate des 25 caméras prévues, présence policière renforcée aux heures d'arrivée et de départ des agents, nettoyage quotidien renforcé + ramassage systématique des seringues, etc.)

Il est enfin précisé qu'en cas d'absence d'amélioration durable de la situation un relogement devra être envisagé.



L'AVIS DE LA FSU EMPLOI :

La FSU Emploi a été, via notre élue CSSCT, l'actrice principale de cette enquête (interviews, rédaction du rapport). Nous tenons à le souligner...

Sur le fond, la DR reste sur un discours d'une soi-disante réelle amélioration et à ce jour est peu encline à assurer ses responsabilités concernant les préconisations qui sont à sa main, excepté un éventuel aménagement de l'espace déjeuner... C'est dire...

Pour la FSU Emploi, la sécurité de nos collègues reste la priorité. Comment exercer dans une situation aussi dégradée ? Nous devons certes être présents dans les quartiers prioritaires, mais pas dans de telles conditions !

Nous demandons un suivi régulier de la situation et si rien n'évolue durablement, nous exigeons un relogement de l'agence dans ce quartier. L'inspection du travail sera certainement saisie par les élus au vu de la posture de la DR.

POINT CSE

CSE DU 18 DECEMBRE 2025

3

SIMPLIFICATION DE L'EPA

Pour la direction, simplifier l'EPA doit permettre de gagner du temps et de "recentrer l'EPA sur son objet premier pour enforcer le sens" (sic). Pour ce faire, sont supprimés :

- le descriptif d'activités, qui doit être revu en cours d'année si besoin, via un formulaire spécifique
- les éléments sur la retraire qui feront l'objet d'un entretien spécifique hors EPA
- la liste des formations suivies avec comme seul partage les autodiagnostic et les besoins de formation qui perdurent afin de "rendre acteur l'agent dans son développement des compétences" (on y croit !)

et

- un seul item pour aborder la QVTC afin de "mieux prendre en compte les échanges sur les conditions de travail" (on y croit aussi !)



L'AVIS DE LA FSU EMPLOI :

La direction générale est hors sujet. L'irritant de l'EPA n'est absolument pas le contenu du formulaire (même s'il peut être lourd pour les managers) ! C'est plutôt qu'à l'issue de l'EPA, bon nombre d'agents sont déçus (c'est un euphémisme) car rien ne se passe par rapport à ce qu'ils ont pu évoquer (formation, promotion, déroulement de carrière...).

La FSU Emploi considère que la simplification de l'EPA sans référence au reste des entretiens menés au sein de France travail ne permet pas une analyse réelle, fiable et globale des dispositifs. Ce faisant la Direction donne une information parcellaire insuffisante et selon nous dangereuse pour les agents.

La FSU Emploi demande un point d'étape sur la question des entretiens de toutes natures menés et leurs conditions de mise en place.

La FSU conteste également la simplification excessive qui confine au simplisme sur la partie QVT. Ce choix, alors même que les conditions de travail se durcissent au quotidien et que la Direction fait une part conséquente dans tous les projets à la QVT manque de cohérence et passe à côté de ses objectifs de préserver la santé des agents.

Enfin, il est surtout intolérable que les agents soient estimés comme compétents en EPA et qu'arrivé au PAP (après 3 ans révolus sans promotion), il apparaît tout à coup des pseudo carences traduites en plan d'action (soi-disant partagé) avec comme seul objectif : justifier de la non promotion !!!

Pour l'ensemble de ces raisons, et compte tenu aussi de la population testée (39 agents sur 8 régions - soit environ 0,0007 % de l'effectif - autant dire un échantillonnage intimiste qui ne peut justifier une généralisation), en CSEC, la FSU Emploi s'est prononcée contre la simplification de l'EPA telle que proposée.



Pour en savoir plus :

Réunion d'information en distanciel le **22 janvier**, sur les **évolutions 2026** de l'entretien professionnel annuel (EPA) et de l'entretien de parcours professionnel (EPP) : **ICI**



POINT CSE

CSE DU 18 DECEMBRE 2025



DIVERS

- Hmi 1 Heure le 22 janvier sur les EPA
- Prochaines visites RP dans vos agences : Consulter le [lien visites RP PACA](#)

- Flash ASC disponible sur :



RETRouvez toutes les informations syndicales sur notre application
MOBILE FSU EMPLOI

IMPORTANT

ET

CREEZ VOTRE COMPTE POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS SPECIFIQUES PACA



Abonnez vous à nos publications pour rester informés

syndicat.fsu-paca@francetravail.fr

Nos élus en PACA : Virginie SURGIS , Sébastien DEMARIES , Naima AISSAOUI , Olivier PEYRON, Jeannine RUGGIERI, Gérald CORNILLAD, Carole TOUSSAINT, Frédéric HERMANN-Représentants Syndicaux : Eric ALMAGRO & Olivier PARADON

